



PROGRAMME

- Edito
- Cahier des Charges Type Bâtiments 01.13
- Synthèse des nouveautés
- Avis aux utilisateurs
- En ligne de mire
- Le site portail des bâtiments
- L'application VitruV
- Les Formations
- Nous contacter.

EDITO

Cher(e)s professionnel(le)s de la construction,

Malgré un contexte opérationnel particulièrement contraint, la réflexion autour de l'avenir et de l'amélioration du Cahier des Charges Type Bâtiment (CCTB) se poursuit.

Un diagnostic récent confirme à la fois la large couverture du CCTB et la nécessité d'en simplifier la structure, d'accélérer les mises à jour et d'intégrer davantage les évolutions numériques.

Ces constats renforcent une évidence : l'évolution du CCTB ne peut se concevoir que de manière collective. La mutualisation des expertises, entre acteurs publics et privés, l'implication de partenaires externes ainsi que l'intégration d'outils et de méthodes numériques constituent des leviers indispensables pour assurer un CCTB plus simple, plus collaboratif et mieux adapté aux besoins actuels et futurs du secteur.

C'est pourquoi, même dans ce cadre contraint, plusieurs travaux se poursuivent :

- La mise à jour régulière du Tome A – Clauses administratives,
- L'ajout ciblé de prescriptions dans les éléments techniques,
- La poursuite d'une réflexion stratégique sur le périmètre futur et les modes de fonctionnement du CCTB

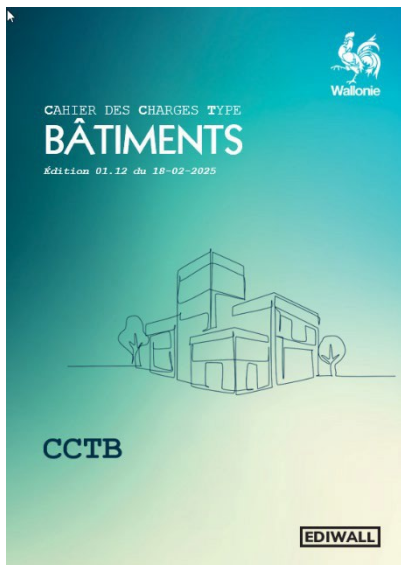
Merci aux partenaires qui consacrent leur temps et leur expertise à ce travail, ainsi qu'à celles et ceux qui continueront à participer aux réflexions stratégiques dans les mois à venir. Leur engagement est essentiel à la pertinence et à la vitalité du CCTB.

Enfin, la prochaine version, CCTB 01.13, sera publiée le 17 mars 2026.

Bonne lecture de la présente lettre d'information,

Sandra DEMIERBE
Inspectrice générale
Présidente du Comité de Pilotage du CCTB

CAHIER DES CHARGES TYPE BÂTIMENTS 01.13



Une nouvelle version du CCTB, le 17/03/2026

La nouvelle version 01.13 du CCTB sera disponible à la consultation et au téléchargement sur le site portail des bâtiments à partir du 17/03/2026.

Le CCTB sous différents formats

Le CCTB est aujourd'hui consultable directement sur le site portail <https://bâtiments.wallonie.be>. Il est également téléchargeable sous les formats PDF, DOCX et DOCA (format base de données pour le BIM et les logiciels d'aide à la rédaction de CSC).

La structure du CCTB est aussi disponible en [téléchargement](#)

SYNTHÈSE DES NOUVEAUTÉS

Cette nouvelle version du CCTB consiste en une mise à jour des clauses administratives et techniques du CCTB :

- Mise à jour des clauses administratives ;
- Ajout de nouvelles prescriptions techniques ou mise à jour pour plus de 290 éléments ;
- Mise à jour normative et amélioration des descriptifs existants du CCTB ;

Le CDR « Catalogue des Documents de Références » a également été complété et mis à jour pour plus de 940 normes et textes réglementaires.

Cette mise à jour conduit à un enrichissement des textes et des tomes pour répondre aux défis de demain en termes de performances énergétiques et de respect de l'environnement par le biais de la réduction drastique de nos émissions polluantes (voir aussi impact DNSH).

Le CCTB à vos côtés face aux enjeux actuels et de la déclaration de politique régionale wallonne pour 2024-2029 (DPR)



Le CCTB est un outil essentiel pour atteindre les objectifs de la DPR, en offrant des prescriptions dans :

A. Domaines clés :

- **Écoconstruction** : Utilisation de matériaux biosourcés et bas carbone, techniques performantes, et respect des dernières normes PEB et environnementales.
- **Économie circulaire** : Encouragement au réemploi des matériaux, rationalisation de l'utilisation des matières premières, et amélioration de la gestion des déchets.
- **Critères ESG** : Intégration de techniques de gestion performantes, respect des normes PEB, et amélioration de la qualité du milieu intérieur et environnemental.
- **Rénovation de l'habitat** : Nouvelles prescriptions pour rendre les bâtiments existants plus énergétiquement performants et confortables.
- **Qualité du milieu intérieur** : Mise à jour continue des prescriptions pour les appareils et installations HVAC, afin d'améliorer le confort et la qualité de vie des occupants.
- **Adaptation aux changements climatiques** : Prescriptions évolutives pour réduire l'impact des changements climatiques et préserver la qualité de vie des habitants.

Pour plus d'informations sur ces sujets vous pouvez consulter le document de référence complet de la DPR: <https://www.wallonie.be/sites/default/files/2024-07/DPR2024-2029.pdf>

B. Marchés éthiques et stratégie sociale

Les clauses administratives seront renforcées pour promouvoir des marchés publics plus responsables et éthiques.

Documentation



Une note de publication de version (release notes) documentant les modifications réalisées entre les versions CCTB 01.12 et CCTB 01.13 sera téléchargeable sur la page [téléchargement du CCTB](#) du site <https://batiments.wallonie.be>.

Nous espérons que ces notes de version extrêmement détaillées permettront à tous les utilisateurs de prendre connaissance des évolutions réalisées dans le CCTB 01.13 avec le degré de précision qu'ils souhaitent.

AVIS AUX UTILISATEURS

Rappel important – Note sur l’obsolescence des versions antérieures



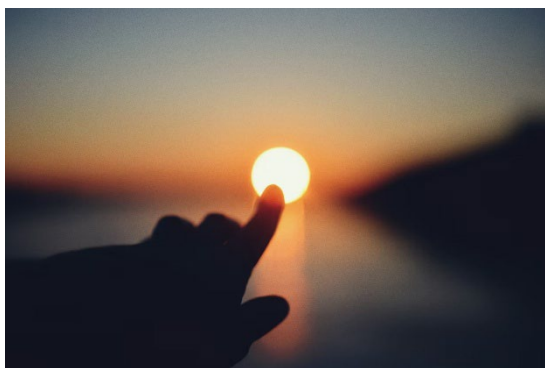
L’ensemble des versions du CCTB est consultable et téléchargeable sur le site portail des bâtiments afin de permettre, en tout temps de prendre connaissance des prescriptions applicables à un marché en cours ou terminé.

Nous attirons toutefois l’attention des utilisateurs du CCTB sur le fait que la publication d’une nouvelle version du CCTB rend obsolète l’utilisation d’une version antérieure pour la rédaction d’un CSC d’un marché encore à publier. En effet, seule la version la plus récente du CCTB contient les mises à jour en matière de réglementation applicable.

Qu’en est-il dans le cadre d’un marché en cours de rédaction au 17/03/2026 : nous vous invitons à prendre connaissance du point Q1-02 de la FAQ du CCTB sur la page

<https://batiments.wallonie.be/home/faq.html>.

EN LIGNE DE MIRE



... vers 2027

La version CCTB 01.13 sera publiée le 17/03/2026

La version du CCTB (01.14) est planifiée pour janvier 2027. De nombreuses améliorations sont encore à l'étude.

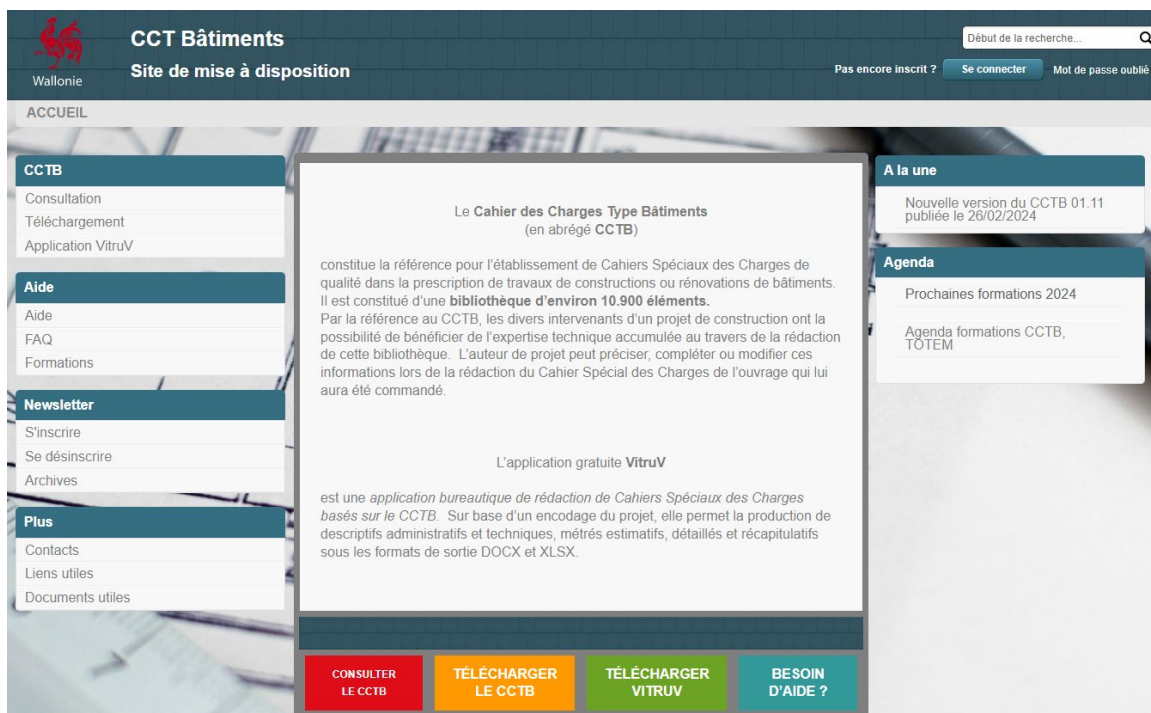
Amélioration continue du CCTB : merci de votre participation !

Continuez à transmettre vos remarques sur le contenu actuel du CCTB ainsi que vos suggestions de prescriptions au comité technique du CCTB à l'adresse info.suggest@CCTB.zendesk.com.

Plusieurs d'entre elles ont été prises en compte dans la présente mise à jour et d'autres serviront sans aucun doute dans les prochaines versions du CCTB.

LE SITE PORTAIL DES BÂTIMENTS

<https://batiments.wallonie.be>



Le CCTB est d'un intérêt majeur. C'est d'ailleurs ce qui pousse près de 10.770 visiteurs identifiés sur son site portail.

Newsletters CCTB



Pour rappel, toutes les newsletters sont toujours disponibles sur le site portail

<https://batiments.wallonie.be/home/archives-newsletter.html> .

L'APPLICATION VITRUV

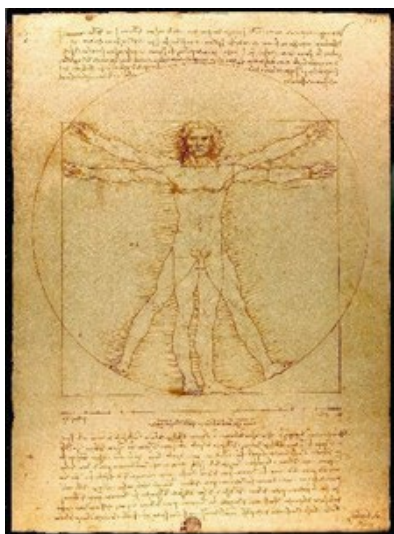
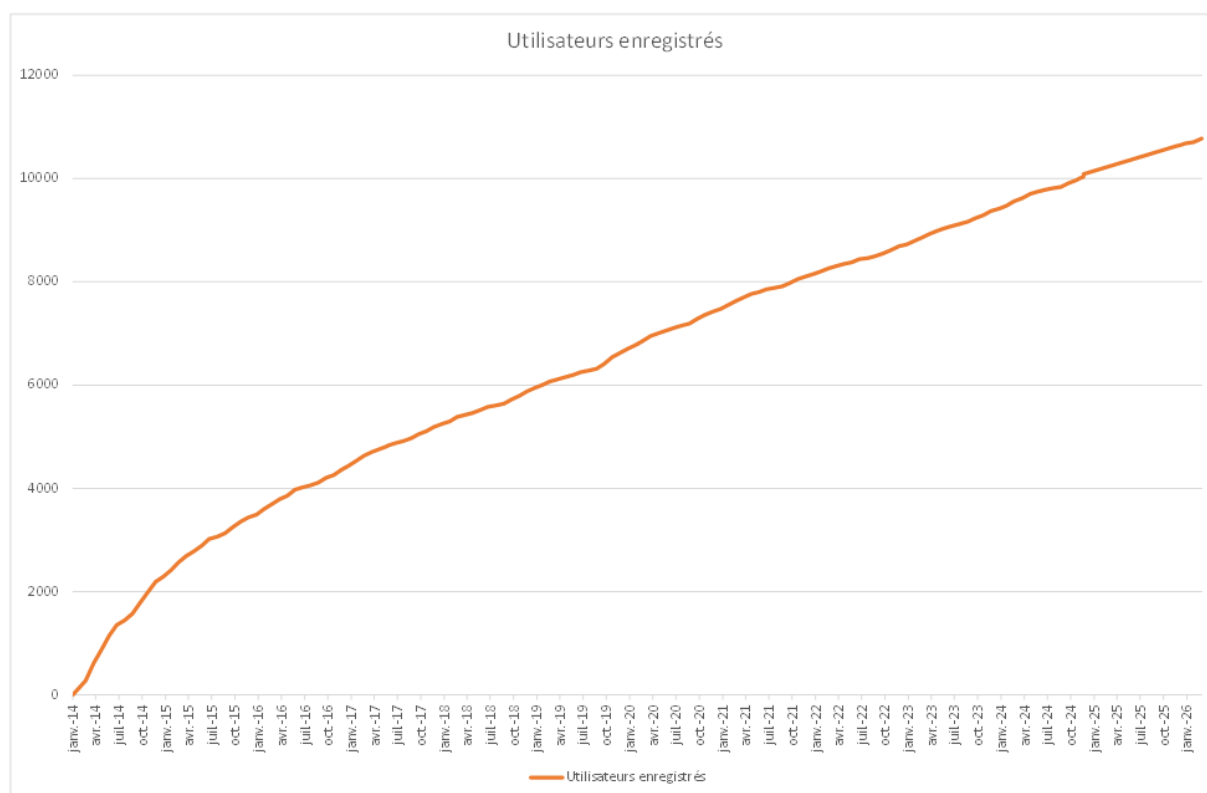


Image : Luc Viatour / <http://www.lucnix.be/>



Depuis le lancement du CCTB en février 2014, vous êtes plus de 10 770 utilisateurs à vous être enregistrés sur le site portail des bâtiments pour télécharger l'application VitruV.

Publication du CCTB 01.13

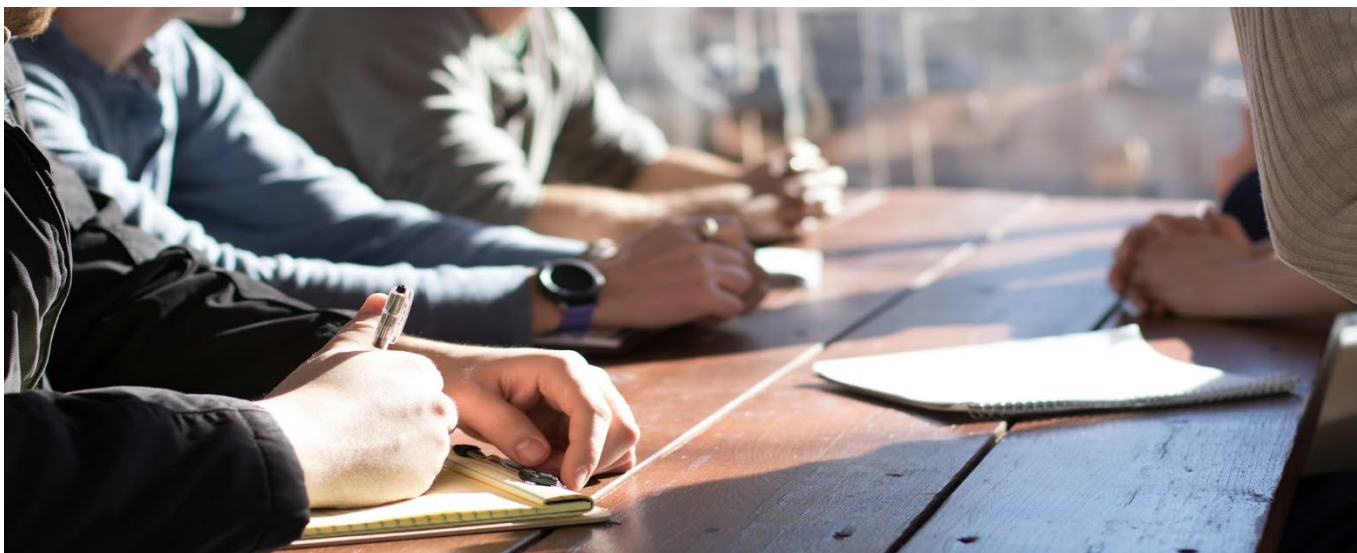


À partir du 17 mars 2026, la version 01.13 du CCTB sera disponible à la [Consultation](#) sur le site portail des bâtiments sous le format HTML et téléchargeable en format PDF et DOCX sur la [page Téléchargement](#) et également dans [l'application VitruV](#). Cette opération peut prendre plusieurs minutes.

Les versions antérieures (de 01.01 à 01.12) restent toujours consultables sur la page téléchargement → [Archives du CCTB](#).

Pour les projets en cours de rédaction de même que pour les modèles de cahiers des charges, une fiche procédure explicite la conversion d'un fichier basé sur le CCTB 01.12 vers un fichier basé sur le CCTB 01.13. Consultez cette fiche « 04j_Mettre à jour le CCTB de référence (mars 2026).zip » téléchargeable dans le [Manuel d'utilisation de VitruV](#).

LES FORMATIONS



En raison du succès rencontré précédemment, le SPW organisera en 2026 via l'IFAPME de nouvelles sessions des formations gratuites destinées aux pouvoirs adjudicateurs, auteurs de projets et entreprises pour favoriser la construction durable dans les marchés publics, notamment concernant le Cahier des Charges Type Bâtiments (initiation au CCTB et application VitruV), TOTEM, GRO, gestion des déchets,

N'hésitez pas à vous inscrire en liste d'attente pour être tenus informés en priorité des dates et lieux de formations.

Consultez :

- <https://developpementdurable.wallonie.be/home.html?type=actualites>
- <https://www.ifapme.be/actualites/formez-vous-aux-outils-en-construction-durable-en-wallonie>

NOUS CONTACTER



Avant de nous contacter pour une question ou un problème technique, vous pouvez consulter :

- la rubrique d'aide ;
- la liste des questions fréquemment posées (et leurs réponses) dans la FAQ ;
- les fiches d'aide mises dans la page de téléchargement de l'application VitruV. Les réponses que vous cherchez s'y trouvent probablement déjà.

Dans le cas contraire, vous pouvez envoyer directement un mail à une des adresses de contact référencées sur [la page de Contacts](#) du site portail des bâtiments <https://batiments.wallonie.be>. Chacune de ces adresses correspondant à une catégorie d'utilisateurs et de sujets de message différents.

Pour répondre au mieux à l'ensemble des utilisateurs souhaitant recevoir de l'aide, veuillez prendre note que les demandes d'aides se font uniquement par e-mail. Nous vous remercions pour votre patience.